



Réunion du 18 janvier 2018

Principes et règles : RDV hebdomadaires & RDV client à 3

La Direction nous réaffirme qu'il ne s'agit que de **préconisations** et qu'il n'y a pas **d'obligations.**

Ils sont réalisés au cas par cas, pour apporter un soutien au collaborateur. Cela peut être un point à deux, une préparation ou un débrief de RDV commercial...

De même, pour le RDV client à trois, le client et le collaborateur doivent tous les deux donner leur accord. Nous avons rappelé à la Direction que certaines personnes peuvent perdre leurs moyens devant le client et le N+1. De plus, en aucun cas le N+ 1 ne participe aux échanges. Les remarques sont faites en débrief. Enfin, il n'y a pas de fréquence pour ce type de RDV.

Vos représentants CFDT ont demandé à ce que ces instructions soient à nouveau transmises aux hiérarchiques.

Alea Jacta Est : Pilote de Vannes

Malgré nos demandes, le pilote de Vannes ne devait pas excéder 3 mois, et ce malgré une mise en place décalée. Surprise, nous avons été entendus... 2 mois après, il est prorogé de quelques mois,

Vos élus CFDT ont demandé et obtenu la reconduction de garantie des IC en plancher.

Congés Annuels

Pour les congés prévus entre le 1er mai et le 30 septembre, la pose des congés doit être faite avant le 1er février de l'année en cours.



Rappel des ponts imposés en CE DRO:

ouverture du lundi au vendredi : le lundi 24/12/2018 du mardi au samedi : le mardi 14/08/2018

À l'exception des agences de Rennes St Michel et Rennes Grand Quartier.

Fermetures agences & Garanties IC

Vos élus CFDT rappellent qu'il existe un budget Groupe permettant d'attribuer une prime au collaborateur ayant eu une perte sur ses IC suite à des situations spécifiques.

Dans le cadre des fermetures d'agences, les garanties IC sont traitées avec la gestion de l'enveloppe Groupe accordée par la DRO pour les situations particulières. Lors du dernier quadri, le Groupe de Rennes a obtenu la plus grosse enveloppe de la DR.

La CFDT reste à votre écoute en cas de situation financière non résolue.

WhatsApp, What else!

La Direction de Groupe réitère sa volonté d'utiliser WhatsApp, mais uniquement dans le cadre d'échange d'infos et de bonnes pratiques.

Le CE DRO avait quant à lui, proscrit l'utilisation de cette application, n'étant pas validé par BDDF parce que non sécurisée.

Concrètement, cela veut dire que si un collaborateur l'utilise malgré l'interdiction de BDDF, il risque une sanction, surtout si le message contient des données clients.

Vos élus CFDT attirent votre attention sur le respect de la déontologie et la conformité, inscrites dans le Règlement Intérieur de BNPPARIBAS.



Réallocation de Rennes Saint Jacques...

... Ou, pour appeler un chat un chat :

FERMETURE de Rennes Sant Jacques.

Les membres du CHS CT ont été informés le 18 janvier de la fermeture de Rennes Saint Jacques pour fin avril 2018. L'argumentaire est le même à chaque fois : baisse de fréquentation, potentiel développement limité, proximité géographique d'un autre point de vente et, surtout, un RNAI négatif de 20 K€ et qui n'a d'autre explication que **l'augmentation invérifiable** des



frais de gestion de plus de 22K€ !!! C'est la contribution du Groupe dans le projet BDDF 2020 avec son lot de 50 fermetures par an.

Depuis 2013, le Groupe de Rennes a donc procédé à 14 fermetures, pardon, réallocations d'agences. Cela représente une diminution de 25 % de nos DRAPEAUX.

Conséquence directe : la suppression des postes de DIA : ils ne seront plus que 38... **Quel avenir pour ce métier ???**

Malgré l'abandon du projet d'extension de Rennes Liberté, les clients de Rennes Saint Jacques se verront proposer les sites de Rennes Liberté, Rennes Alma et Rennes Franklin Roosevelt.





Prochaines réunions : CHS CT le 1° février 2018 DP le 8 février 2018